



Programme de formation

Paie du personnel médical

31/05/2023

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent de la direction des affaires médicales

Prérequis :

Disposer de connaissances sur les statuts médicaux et les bases du temps de travail médical
(à défaut en avertir le formateur avant le début de la formation lors du questionnaire d'écueil des attentes)

Objectifs :

- Acquérir les connaissances techniques nécessaires au calcul et au versement de la paie du personnel médical
- Comprendre les règles applicables après la mise en œuvre des nouveaux dispositifs statutaires

Programme :

1- La rémunération des personnels médicaux

- Les rémunérations liées aux différents statuts

- Les indemnités, primes et éléments spécifiques de rémunération

Indemnité de service public exclusif ;

Prime d'exercice territorial individuelle ;

Prime d'exercice territorial en équipe ;

La prime de solidarité territoriale ;

La prime d'engagement dans la carrière ;

Activité d'intérêt général ;

Activité libérale ;

Indemnité d'activité sectorielle et de liaison ;

Part complémentaire variable ;

Indemnité liée aux missions institutionnelles ;

Les cotisations salariales et charges patronales (URSSAF, maladie, retraite, IRCANTEC, CSG, taxe sur les salaires, etc.).

2- Les dispositions transversales

La gestion du temps médical : calcul du temps de travail et du temps de travail additionnel ;

La permanence des soins : astreintes et gardes.

3- Le processus de paie

Le bulletin de salaire ;

Les différentes étapes de la paie ;

L'évolution de la masse salariale.

Programme de formation

Formateur référent :

M. Jacques-Marie Planchin, Consultant formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), gérant de Cumeo et ancien officier du corps technique et administratif du service de santé des armées

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.